

Règlement

1. Les emplacements sont loués nus, ils sont attribués par l'organisation et devront être occupés avant 8h00 et rendus dans l'état dans lequel ils ont été trouvés.
2. Pas de circulation pendant le vide grenier (4 roues / 2 roues motorisés ou non).
3. Les chiens devront être tenus en laisse
4. L'association ne pourra être tenue responsable en cas de :
 - Vols
 - Dégradation
 - Accidents
 - Rixes
5. Si la manifestation venait à être annulée pour une ou des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, l'association ne serait pas tenue de rembourser les participants.
6. Respect des règles sanitaires en vigueur à la date du Vide Grenier.

Réservations :

Nombre de mètres linéaires x 2€00 =

*2€00 pour les préinscrits, pour les arrivés le jour du vide grenier, le prix sera de 4€00 le mètre linéaire

Attestation sur l'honneur

Je, soussigné Né(e) le à

Domicilié (e) à

Participant non professionnel à la vente au déballage, déclare sur l'honneur

- Avoir participé à une seule vente dans l'année de même nature

Joindre : - Photocopie d'une pièce d'identité

- Règlement à l'ordre des Amis de Montécheroux

Fait à : Signature

Soyez aimable de retourner ou de déposer ce formulaire dûment rempli ainsi que les pièces demandées à :

Les Amis de Montécheroux

7, Grande Rue

25190 Montécheroux